

REUNION MENSUELLE DU CONSEIL DE QUARTIER – 3 Novembre 2025 - 19H – 21H15

44 rue des Maraîchers

Habitantes, habitants : M. BRAUN, S. FIKRI, J. GUILLAMOT, A. KOUYATE, J.-L. MARTIN, M.-P. MASSÉ, C. NADO, L. PRAT, A. SOUMARE, Ph. VASSEUX

Mairie : L. MOYÉ (PDL)

Invité(e) : Claire LEGENTIL (Directrice Ecole 51 Bd Davout)

Excusé(e)s : A. BERBATI, L. PRAT

Tour de table de présentation

1. Projet École DAVOUT Découverte de la Danse (juin 2026)

La Directrice de l'école nous présente le projet de découverte de la Danse pour les élèves depuis la moyenne section jusqu'au CM2, soit 142 enfants. Elle nous fait part de ses fortes convictions sur la nécessité de faire découvrir aux plus jeunes le monde de la culture en général. Elle souhaite faire profiter de ses liens avec le Théâtre de Chaillot pour faire découvrir à la fois le site et surtout un projet de danse, ce qui restera pour ces enfants un souvenir inoubliable et pour certains de participer eux-mêmes au spectacle, leur montrer que pour monter sur scène, il faut beaucoup d'efforts et de travail. Certains enfants vont participer à la création de la bande son, 3 enseignants vont être formés à des techniques de chorégraphie pour prendre en charge les ateliers de travail et de préparation du spectacle.

Avant ce grand évènement, il faut faire découvrir aux élèves ce qu'est un spectacle de danse :

L'école propose pour les CP, CE1, CE2 le spectacle du Vilain petit canard (12/12/2025) et pour les CM1 et CM2 le spectacle UP de Fouad OUSSOUF (16 et 17/12/2025)

Au total le coût pour 142 élèves est de 852€, sachant que d'autres partenaires pourraient financer une partie.

Le Conseil de Quartier exprime sa chaleureuse approbation à ce projet avec les félicitations à la Directrice pour cette initiative.

Le Conseil de Quartier vote un budget de 852€ pour garantir la réalisation de l'évènement.

2. Concours Photo, point de situation

Plusieurs devis sont soumis au vote :

Tous sont adoptés à l'unanimité des votants, sauf celui concernant la médiathèque M. DURAS (7 contre 1 pour) au motif qu'elle n'est pas dans le quartier et lors du dernier conseil nous en étions restés au conditionnel. La majorité pense qu'il serait plus opportun de récupérer les photos exposées à A. DJEBAR.

Les devis votés :

- Collation AUGER 755,89€
- Cartes Postales CHAUMEIL 323,47€
- Tirage pour l'affichage extérieur DUPLIGRAPHIC 926,23€
- Tirage pour la Bibliothèque A. DJEBAR :468,73

Devis non approuvé :

- Tirage Médiathèque M. DURAS : 464,94€

A noter l'imputation sur notre budget par la Mairie :

- Flyers 193,67€
- Frais d'installation pour l'affichage extérieur : 449,28€

Les affiches sont distribuées entre plusieurs Conseillers pour mise en place dans les lieux les plus propices.

Le recensement des volontaires est fait pour le 14 après midi pour préparer l'installation, en comptant sur la présence de tous le 15 novembre.

Si le concours est renouvelé en 2026, il conviendra d'ajuster la procédure budgétaire.

3. Commission Sécurité et Propreté

Tous les points évoqués lors de la précédente réunion du conseil de quartier restent d'actualité.

Le conseil de Quartier regrette l'absence d'informations sur les éventuelles actions engagées par ~~elle~~ la Mairie, ce qui laisse supposer qu'aucune action n'est entreprise (ex. les commerces de la rue d'Avron, les scooters)

Le secteur de la rue du Volga et de la rue des Maraîchers est de plus en plus problématique, nuisances sonores du Havana Café avec un nouveau gérant.

Détritus des commerces laissés sur les trottoirs, Entrées de parking comme urinoirs...

Les bancs du square Réjane face au square Sarah Bernhardt sont squattés en journée par des migrants, les riverains se détournent de cet espace.

Les habitants de Paris Habitat, angle rue des Maraîchers et rue du Volga, n'en peuvent plus des nuisances sonores avec la présence de scooters.

Le Conseil de Quartier signale qu'une personne s'est blessée en glissant et tombant sur les feuilles mortes, rue des Maraîchers, devant l'école : outre que la responsabilité de la Mairie pourrait être engagée, ne conviendrait-il pas de trouver un moyen de protection pour éviter ces chutes de feuilles provenant de l'arbre implantée dans l'école ?

Nous signalons à nouveau la présence d'un homme qui essaie de s'introduire chez les habitants avec de faux prétextes, et qui peut avoir des comportements violents.

Nous rappelons aux habitants.tes, que la Ville de Paris interdit à son personnel comme les éboueurs tout démarchage à domicile, il ne peut donc s'agir que d'usurpation.

Pour mémoire auprès des riverains

Rappel des modalités de signalements :

Pour toutes les nuisances relevant de la Police Municipale appeler le 3975 (après 18h taper le 3 pour tapage nocturne pour être mis en relation avec un Agent), il y a toujours un délai entre l'appel et la transmission du signalement vers la patrouille la plus proche auquel s'ajoute le délai pour arriver sur place, suivant l'heure et les priorités à traiter.

- Un tapage nocturne peut également être traité par la Police Nationale en faisant le 17 (mais il ne sera pas obligatoirement prioritaire)

- Sans urgence, adresser un mail à ecoute20@interieur.gouv.fr pour faire un signalement en précisant la date, l'heure, l'adresse, en joignant une photo au format .pdf.

Vous pouvez préciser le cas échéant que vous tenez à disposition une vidéo.

Il est recommandé que plusieurs voisins se relaient pour faire les signalements ou les appels pour un même fait, et il est indispensable de répéter cette action (le cumul des alertes fait monter d'un cran le niveau de priorité et permet un suivi ciblé de la nuisance signalée).

4. Suivi du bois de Charonne

La Mairie n'a toujours pas proposé une date de réunion pour le point de situation. 3^{ème} relance faite ce jour.

A noter qu'il y a régulièrement (quand le soleil est présent) des personnes qui viennent s'allonger sur les banquettes aux heures d'ouvertures.

Il n'y a pas eu de nuisances sonores signalées.

La pétition qui devait être lancée pour l'ouverture de la porte du jardin de la gare de Charonne côté rue du Volga n'a pas été lancée par les riverains.

A noter que les personnes qui squattaient sous le pont de la PC entre le 101 et 103 Cours de Vincennes ne sont plus présentes.

5. Projet de diagnostic et de construction citoyenne pour des améliorations dans le quartier

Suite à la présentation faite le mois dernier, le lancement de la démarche qui s'étalera sur 18 mois nécessite l'engagement fort d'au moins 5 conseillers. Nous devons accompagner les étudiants ingénieurs de la ville de Paris (transmission de la connaissance du quartier, mise en

relation avec des personnes, analyse des travaux, coordination avec les services de la Mairie, échanges sur les propositions d'amélioration, etc...

7 conseillers se déclarent volontaires pour cette démarche. D'autres conseillers ou habitants.tes se joindront ponctuellement en fonction des besoins.

Le Conseil de Quartier espère être retenu pour réaliser cette démarche qui apporterait beaucoup la vie des habitants.tes.

6. Réserve électorale – période de campagne pour les élections municipales.

Suite au mail de M. Le Maire concernant le fonctionnement des Conseils de Quartiers du 20^{ème}, il est conclu :

La salle de réunion du 44 rue des Maraîchers ne sera plus accessible pour les réunions du Conseil de Quartier, comme tout autre moyen mis à la disposition par la Mairie, du 1^{er} janvier 2026 au 22 mars 2026.

Cette décision est motivée par la volonté de ne pas prendre le risque de contestation du scrutin.

Il ne pourra s'agir que de réunions informelles du collectif d'animation pour les besoins de préparation d'une animation.

Les Budgets sont reconduits en l'état, mais on ne pourra faire passer que des devis pour des prestations jusqu'à mars inclus. Au-delà, il faudra attendre la mise en place de la nouvelle équipe municipale.

7. Projets Evènements 2026 – Groupe Animation.

L'idée est de créer une commission chargée de préparer un projet de planning 2026 des animations, recenser les temps forts, s'assurer que les besoins de financement des prestations sont possibles, etc.. afin d'éviter de travailler au coup par coup ce qui peut générer des dysfonctionnements.

Plusieurs conseillers sont partants. Un « doodle » sera proposé pour fixer une première réunion avant la fin de l'année

8. Questions et Infos Diverses.

- La demande du Conseil de Quartier des Amandiers Ménilmontant participation financière au titre du budget Investissement sur un projets de création de jardinières rue du Retrait est refusée.

- Fresque école rue des Maraîchers ; l'autorisation des services de la Mairie vient d'être accordée. Il est demandé d'adresser dans les plus brefs délais le devis de 1.500€ (déjà voté au titre du budget Investissement) pour le passer sur l'exercice 2025.

- Le Conseil de Quartier et les habitants concernés par la modification du sens de circulation qui a été inversé dans la partie de la rue des Grands Champs comprise entre le Bd de Charonne et la rue Buzenval, et dans cette partie de la rue des Grands Champs, la suppression des places de stationnement (payant) pour laisser place à une piste cyclable à contre sens, fort peu fréquentée, s'étonnent qu'il n'y ait pas eu de réunion de concertation, comme ce fut le cas pour d'autres projets.

La communication de ces aménagements s'est faite par la distribution d'un tract, un article dans la lettre électronique et le site web de la Mairie du 20^e.

Le Conseil de Quartier souhaite que les propositions faites par les Habitants.tes soient examinées avec attention afin de trouver un compromis satisfaisant pour tous.

-Un moment de partage et de convivialité autour de ce que chacun voudra apporter sera prévu pour le prochain conseil de Quartier.

Tous les points évoqués lors de la précédente réunion du conseil de quartier restent d'actualité.

La Prochaine réunion mensuelle se tiendra le :

1^{er} Décembre 2025 à 19h au 44 rue des Maraîchers